Vendredi 16 Janvier 2009

Evénement
Dossier. En cinquante ans, des rythmes de vie chahutés

Ces villes qui cherchent à rattraper le temps

Dans certaines communes, la mise en place de « bureaux des temps » a permis d'améliorer la vie quotidienne en prenant en compte les nouveaux rythmes de vie

Voilà maintenant plus de dix ans que Dominique Royoux scrute le mode de vie de ses contemporains, cherchant à comprendre leurs obligations et leurs aspirations. Pourtant, il n'est ni sociologue, ni sondeur et n'a rien à vendre à personne. Dominique Royoux dirige « l'agence des temps » de la ville de Poitiers, collectivité française pionnière dans le domaine, chargée d'adapter les équipements publics aux nouveaux rythmes de vie des habitants.

« Les changements de rythmes affectent d'abord la vie privée des gens, mais ils ont toujours des répercussions sur la vie publique », professe ce spécialiste de géographie urbaine qui préside aujourd'hui l'association Tempo territorial, où se retrouvent les représentants des collectivités engagées dans ce mouvement.

Entre eux, ils appellent cela « les démarches temporelles ». L'expression un rien technocratique recouvre des questions toutes simples mais essentielles. Faut-il modifier les horaires de fonctionnement de telle ligne de bus pour répondre à l'ouverture d'un nouvel équipement public ? Comment répondre aux besoins de garde des enfants pour les parents qui travaillent très tôt le matin ou tard le soir ? « Notre but est de faire évoluer les pratiques, de penser de nouvelles façons de fonctionner pour faciliter la vie des gens », résume Camille Montacié, adjointe au maire de Paris chargé du bureau des temps.

Venus d'Italie ou d'Allemagne, les bureaux des temps demeurent rares en France, où Tempo territorial n'en recense qu'une trentaine. « Comme Monsieur Jourdain, beaucoup de villes font ce travail sans le savoir, note Dominique Royoux. La spécificité d'une agence des temps est de poser ces questions de façon systématique et transversale entre les différents services », explique-t-il. Si Poitiers a été à l'avant-garde, le mouvement s'étend doucement. À Dijon, où le bureau des temps a vu le jour en 2008, il a notamment lancé une expérimentation dans une école afin d'offrir plus de souplesse aux parents qui veulent récupérer les enfants durant la coupure du déjeuner. « Cela permet par exemple aux commerçants qui ferment à midi de venir prendre leurs enfants un peu plus tard pour les faire déjeuner à la maison. C'est bien pour eux, pour les enfants, et cela coûte plutôt moins cher à la collectivité », se félicite Chantal Trouwborst, l'élue en charge du bureau des temps.

À Paris, le bureau des temps créé en 2001 a déjà permis des avancées, notamment l'extension de l'ouverture des mairies un soir par semaine ou la création de places en crèche pour les salariés de nuit. Comme beaucoup de villes, Paris se penche aussi sur l'ouverture des équipements culturels, notamment le dimanche pour les bibliothèques. « C'est un dossier difficile, car cela passe nécessairement par des négociations compliquées avec les personnels », note Camille Montacié.

Toutes les collectivités remarquent aussi une forte hausse des revendications des habitants en matière d'accessibilité des équipements. « Partout, on note l'individualisation des temps sociaux. Les horaires de travail, de déplacement, de loisir ne sont plus aussi homogènes qu'avant. Cadres et non cadres, hommes et femmes vivent sur des temps différents », explique Dominique Royoux. Tous ces besoins ne pourront évidemment pas être satisfaits, même par les collectivités les plus volontaristes. « Les gens préféreraient que tout soit ouvert tout le temps, soupire

Chantal Trouwborst. Notre défi c'est de faire la part des choses entre ce qui est souhaité, ce qui est souhaitable et ce qui est possible. »

CASTAGNET Mathieu

Tous droits réservés : La Croix
909183657750A12565410BE07B085127BE0BB4C1DC55D0ED13 Diff. 103 404 ex. (source OJD 2005)